

Alger et Rabat à Bamako

La rivalité entre les deux puissances pourrait contrarier les négociations au Mali, de même qu'en Libye, avec encore plus de répercussions pour la sécurité régionale.

Salim Chena

Le 15 mai 2015, à Bamako, l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a été signé par les autorités maliennes, les groupes armés opposés aux touaregs – soutenant donc la position gouvernementale – et les parties internationales soutenant les négociations – i.e. l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA), les Nations unies (ONU), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), l'Organisation de la coopération islamique (OCI), ainsi que les États sahéliens, le médiateur algérien et la France. Il ne manque, en réalité, que la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) réunissant les mouvements touaregs du Nord-Mali à l'origine de la crise : le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA). La CMA s'est contentée, la veille, de parapher l'accord à Alger, en insistant sur la nécessité de poursuivre les négociations et de pousser plus en avant, en direction de l'autonomie du Nord.

Tandis que le gouvernement malien se prévaut d'un succès pour le processus de paix, auréolé par la présence de plusieurs chefs d'États africains, la CMA entend continuer à défendre ses revendications et son intégrité politique. Sur le terrain, toutefois, la situation ne semble guère changer avec, d'une part, un cessez-le-feu de plus en plus illusoire et, d'autre part, la persistance des menaces posées par les groupes terroristes jihadistes. C'est donc bien à un statu quo que fait face, à ce jour, l'ensemble des parties au conflit, d'autant plus que le soutien international à l'accord – et à la médiation algérienne – ne semble pas avoir réussi à peser réellement sur l'issue des négociations.

Or, c'est peut-être du côté des pays maghrébins que peut se trouver une des clés de la compréhension de cette traverse politique. Suite à l'Accord de Ouagadougou de 2013, c'est à l'Algérie qu'est confié le parrainage du dialogue intermalien en vue de la résolution du conflit ; parallèlement, Rabat s'est rapproché du MNLA pour tenter de peser sur les négociations et a cri-

tiqué le processus d'Alger en regrettant le dessaisissement de la Cedeao. Les objectifs affichés par ces deux puissances maghrébines, aux attributs pourtant complémentaires, sont du moins identiques – la paix et la stabilité du Mali – mais cette lutte d'influence pourrait se changer en interférences pouvant contrarier le déroulement des échanges intermalien, d'autant plus qu'un scénario similaire semble s'esquisser autour du dialogue interlibyen, encore bien plus périlleux pour la sécurité collective de la région.

Cette rivalité autour du dossier malien s'inscrit dans l'histoire tumultueuse des relations politiques et diplomatiques entre les deux voisins. La divergence, ancienne, autour du Sahara occidental est l'angle souvent privilégié pour analyser cette projection des relations algéro-marocaines sur le Sahel en général et le Mali en particulier ; néanmoins, elle est loin d'en être la seule explication car elle renvoie au moins autant, si ce n'est plus, à des enjeux propres aux rapports de puissance intra-maghrébins et à des enjeux politiques intérieurs, communs aux deux acteurs.

La position marocaine

Si la politique africaine du Maroc cherche effectivement à tempérer son départ de l'Union africaine en 1984, elle se déploie au-delà des enjeux politiques et sécuritaires, et sert sa stratégie de développement économique initiée depuis une quinzaine d'années. Rabat est ainsi le second investisseur africain sur le continent et profite du dynamisme de son secteur privé, notamment dans les activités bancaires et les télécommunications. Au Mali, son influence politique a crû depuis l'investiture du président Ibrahim Boubakar Keïta à laquelle la présence de Mohammed VI a été remarquée. Le secrétaire général de la Présidence malienne est, également, l'ancien ambassadeur du Mali au Maroc. Les recherches de l'Office chérifien des phosphates dans l'Est se sont, elles, accentuées. L'appui marocain au Mali s'étend aussi dans le domaine de l'assistance et du dévelop-

Salim Chena, chercheur associé au laboratoire Les Afriques dans le monde (LAM), CNRS, Sciences PO, Bordeaux.

pement, comme le notait Antonin Tisseron sur le site Mondafrique : aide d'urgence suite aux inondations d'août 2013, construction d'un hôpital temporaire à Bamako, formation de 500 imams maliens (mais aussi tunisiens, guinéens ou français) dans un nouvel institut dédié.

La perception marocaine de sa position en Afrique s'appuie sur la profondeur méridionale et orientale des royaumes arabo-berbères du Maghreb occidental en direction de l'Afrique de l'Ouest et de l'espace saharo-sahélien, qui a alimenté l'idée d'un Grand Maroc. Les anciens axes commerciaux trans-sahariens sont ainsi ravivés par la route nationale 1 reliant Tanger à la frontière mauritanienne, permettant ensuite de rejoindre le Sénégal. Cela permet, à la fois, de contourner les routes et pistes du Sahara central, inaccessibles du fait de la fermeture de la frontière terrestre algéro-marocaine, et d'intégrer les provinces sahariennes du Maroc à ses territoires méditerranéens. De son côté, le port de Tanger Med s'impose comme le second terminal portuaire du continent.

Depuis quelques années, le souverain alaouite multiplie les « tournées africaines », accompagnées de la signature de nombreux accords de coopération dans des secteurs extrêmement variés, allant de l'industrie aux services, en passant par la culture. L'année dernière, la visite royale en Tunisie devait permettre de développer les échanges entre les deux pays.

Mais, plus récemment, les relations algéro-marocaines se sont également invitées dans la politique mauritanienne : l'expulsion par Nouakchott d'un diplomate algérien, accusé précipitamment d'avoir promu des positions anti-marocaines dans la presse locale, a été suivie de l'expulsion d'un diplomate mauritanien du même rang par Alger. La méfiance entre les deux voisins maghrébins s'est aussi manifestée par déclarations et presses interposées en dépit d'un bref rapprochement durant l'année 2011 ; qu'il s'agisse d'une manifestation, en novembre 2013, contre le consulat algérien de Casablanca – durant laquelle un drapeau algérien a été arraché – à un incident frontalier, un an plus tard, les deux capitales se renvoient la balle des responsabilités et ne cessent de souffler le chaud et le froid sur leurs relations bilatérales.

Le rôle algérien

De son côté, depuis le déclenchement des révoltes arabes en 2011, l'Algérie s'est pareillement investie dans la coopération, la sécurité et la stabilité de ses voisins : plusieurs dons et prêts ont ainsi été accordés au Mali et à la Tunisie. La sécurisation des frontières est et sud de l'Algérie a fait l'objet d'importants investissements en infrastructures et en personnel, et elle s'est investie dans la coopération sécuritaire et militaire avec la Tunisie et la Libye. Le rôle d'Alger dans la sécurité régionale n'a jamais été aussi indis-

pensable que depuis la chute du régime de Mouamar Kadhafi, soutenu et encouragé en cela par les États-Unis et la France, et sa position avantageuse au sein des institutions et du financement de l'Union africaine en fait toujours une des grandes puissances politiques et diplomatiques d'Afrique, avec ses alliés nigérian et sud-africain.

Le rôle de l'Algérie dans la crise malienne a, d'abord, consisté à promouvoir un règlement régional et à rapprocher les acteurs du Nord-Mali. Cependant, la dénonciation par Ansar Dine des accords passés avec le MNLA à Alger quelques semaines après leur signature, en décembre 2012, avait été qualifiée de « volte-face intolérable » par les autorités algériennes, qui s'étaient dès lors rangées au côté de l'intervention franco-africaine à laquelle elle a apporté « une contribution décisive » selon un rapport sénatorial français.

Le réintégration de l'Algérie dans le dossier malien s'est, ensuite, appuyée sur sa longue expérience de médiateur des crises passées, avec les accords de Tamanrasset en 1991 et d'Alger en 2006. Les huit mois de négociations d'Alger ont abouti à un accord présentant diverses avancées et pouvant servir de base, à partir de laquelle la poursuite du dialogue pourrait s'engager. Plus sceptique, Joseph Brunet-Jailly estime que les innovations institutionnelles pourraient encore mieux renouveler les modalités de la représentation des populations locales – qui se ne réduisent pas aux groupes touaregs – et ne sauraient produire les effets escomptés sans qu'une réforme de l'ensemble des pratiques politiques puisse garantir une véritable démocratisation s'appuyant sur une meilleure gouvernance et dépassant clientélisme, népotisme et corruption – maux aux sources de la crise actuelle. C'est aussi en faisant un bilan critique de la décentralisation passée que sa rénovation future pourra garantir, à la fois, l'octroi de moyens suffisants pour servir au développement local et assurer leur bonne gestion. Dans son rapport *Mali : la paix à marche forcée ?*, l'International Crisis Group s'interroge sur la précipitation des différents acteurs à vouloir conclure si rapidement le processus d'Alger, tout en encourageant les parties à rechercher « un meilleur compromis entre ordre et changement » : bref, il ne s'agirait là que d'une étape supplémentaire dans la poursuite d'une résolution durable d'un conflit n'ayant cessé de resurgir depuis l'indépendance du Mali.

Pour les touaregs de la CMA, les concessions doivent être encore plus approfondies, mais ces attentes pourraient tout aussi bien contribuer à la balkanisation de la région, en communautarisant les territoires. En effet, la Coordination « exige, en échange de la signature de l'accord d'Alger, une autonomie de la région, la création d'une assemblée interrégionale couvrant cette zone et un quota de 80 % aux originaires de l'Azawad dans les forces de sécurité opérant au nord du Mali », comme le rapportait le site Yabiladi trois jours après la cérémonie



Cérémonie de signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Bamako, le 15 mai 2015./HABIBOU KOUYATE/AFP/GETTY IMAGES

de Bamako. L'avenir des combattants touaregs et l'enjeu de leur intégration aux forces gouvernementales, avec grades et statuts, divise aussi la CMA entre son aile politique, plus disposée à dialoguer, et son aile militaire, inquiète du sort de ses troupes. Si, pour certains observateurs, l'ambiguïté des relations du Royaume avec le MNLA expliquerait ce revirement, d'autres estiment qu'Iyad Ag Ghali, qui détient encore une certaine influence sur la CMA, aurait conseillé à la Coordination de ne pas signer un accord, dont le contenu est jugé encore insuffisant.

Mais, si cette grille de lecture possède un certain intérêt, il est encore plus vrai que le succès des négociations se situe, en réalité, entre les mains des acteurs maliens au sein desquels les points d'achoppement sont bien plus importants. L'accumulation du ressentiment des différentes parties maliennes apparaît comme le véritable nœud gordien pour une sortie de crise pérenne. Pour certaines populations du Sud, ces accords représentent, sinon une partition de facto, du moins une porte ouverte à l'autonomie régionale du Nord, qui consacrerait les revendications des touaregs. Or, ces derniers font déjà l'objet d'une méfiance, voire d'une aversion, relayée par les tenants du centralisme le plus intransigeant. Les plaies des exactions ayant eu lieu lors de l'occupation du Nord par les groupes ar-

més touaregs et jihadistes sont, pour eux, encore fraîches. La faiblesse de la stratégie post-conflit de l'intervention étrangère, qui a facilité le retour du MNLA à Kidal et peine à sécuriser ces territoires, peut à son tour susciter la méfiance envers les parrains extra-régionaux des négociations.

Quant aux habitants du Nord, la marginalisation socioéconomique, politique et culturelle ayant cours depuis l'indépendance, et la gestion militaire de ces espaces, ont nourri une rancune tenace et ont rendu attrayante la participation aux trafics et à la contrebande – souvent avec la complicité des marges des précédentes autorités. Leurs aspirations au changement doivent donc être satisfaites, si l'on ne veut pas créer une paix qui ne serait qu'un intermède, avant une future reprise des armes par les parties qui ne se reconnaîtraient pas dans l'accord et sa mise en œuvre. Les enjeux tribaux et lignagers des communautés du Nord sont aussi des facteurs à ne pas négliger, car ils peuvent contribuer à réaligner les alliances et les allégeances, voire à étendre le conflit. Finalement, la refondation du pacte sociopolitique malien, si elle peut dépendre de médiations extérieures, appartient en premier lieu aux citoyens maliens et à leurs représentants dont l'éthique de conviction doit pouvoir s'accorder à l'éthique de responsabilité. ■